

# Rapport annuel et final de mise en œuvre pour l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

## PARTIE A

### IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16RFOP003
Intitulé	Programme Opérationnel Interrégional FEDER Massif Central 2014-2020
Version	2017.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	25 mai 2018

<b>IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>1</b>
2.1.    INFORMATIONS CLÉS SUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL POUR L'ANNÉE CONCERNÉE, NOTAMMENT SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS, EN RELATION AVEC LES DONNÉES FINANCIÈRES ET LES DONNÉES RELATIVES AUX INDICATEURS .....	4
<b>3.    RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] .....</b>	<b>7</b>
3.1.    VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION .....	7
3.2.    INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] .....	8
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - AXE 1 / 6C .....	8
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - AXE 1 / 6D .....	11
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - AXE 2 / 3D .....	15
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - AXE 3 / 1B .....	19
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - AXE 4 .....	21
TABLEAU 3B: NOMBRE D'ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRE D'UN SOUTIEN DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL NET DE SOUTIEN MULTIPLE AUX MÊMES ENTREPRISES .....	22
TABLEAU 5: INFORMATIONS SUR LES VALEURS INTERMÉDIAIRES ET CIBLES DÉFINIES DANS LE CADRE DE PERFORMANCE ...	23
3.4 DONNÉES FINANCIÈRES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] .....	25
TABLEAU 6: INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME .....	25
TABLEAU 7: VENTILATION DES DONNÉES FINANCIÈRES CUMULÉES PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION POUR LE FEDER, LE FSE ET LE FONDS DE COHÉSION [ARTICLE 112, PARAGRAPHES 1 ET 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 5 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013] .....	26
TABLEAU 8: L'UTILISATION DU FINANCEMENT CROISÉ .....	27
TABLEAU 9: COÛT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN DEHORS DE LA ZONE DU PROGRAMME (FEDER ET FONDS DE COHÉSION AU TITRE DE L'OBJECTIF «INVESTISSEMENT POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI») .....	28
TABLEAU 10: DÉPENSES SUPPORTÉES EN DEHORS DE L'UNION (FSE) .....	29
<b>4.    SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....</b>	<b>30</b>
<b>6.    PROBLÈMES ENTRAVAANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....</b>	<b>31</b>
<b>7.    RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....</b>	<b>35</b>
<b>8.    RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>36</b>
<b>9.    FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE .....</b>	<b>37</b>
<b>10.  PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....</b>	<b>39</b>
10.1.  GRANDS PROJETS .....	39
10.2.  PLANS D'ACTION COMMUNS .....	42
<b>11.  ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....</b>	<b>45</b>
11.1.  INFORMATIONS DE LA PARTIE A ET RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] .....	45

11.2.	MESURES SPÉCIFIQUES PRISES POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET PRÉVENIR LA DISCRIMINATION, EN PARTICULIER CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES, ET LES DISPOSITIONS VISANT À GARANTIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION «HOMMES-FEMMES» AU NIVEAU DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL ET DES OPÉRATIONS [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINT E), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] .....	45
11.3.	DÉVELOPPEMENT DURABLE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINT F), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] .....	45
11.4.	COMMUNICATION DES DONNÉES RELATIVES AU SOUTIEN AFFECTÉ AUX OBJECTIFS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] .....	45
11.5.	RÔLE DES PARTENAIRES DANS LA RÉALISATION DU PROGRAMME .....	46
<b>12.</b>	<b>INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 .....</b>	<b>47</b>
12.1.	LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION ET LE SUIVI DONNÉ AUX RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS .....	47
12.2.	LES RÉSULTATS DES MESURES D'INFORMATION ET DE PUBLICITÉ RELATIVES AUX FONDS, PRISES EN APPLICATION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION .....	47
<b>13.</b>	<b>ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT).....</b>	<b>48</b>
<b>14.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] .....</b>	<b>49</b>
14.1.	PROGRÈS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, Y COMPRIS LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS CONFRONTÉES À DES DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES ET DES HANDICAPS PERMANENTS OU NATURELS, LES INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX INTÉGRÉS, LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL MENÉ PAR LES ACTEURS LOCAUX, RELEVANT DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL .....	49
14.2.	LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION D' ACTIONS VISANT À RENFORCER LES CAPACITÉS DES AUTORITÉS NATIONALES ET DES BÉNÉFICIAIRES À GÉRER ET À UTILISER LES FONDS .....	49
14.3.	LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION D'ÉVENTUELLES ACTIONS INTERRÉGIONALES ET TRANSNATIONALES	49
14.4.	LE CAS ÉCHÉANT, LA CONTRIBUTION AUX STRATÉGIES MACRORÉGIONALES ET AUX STRATÉGIES RELATIVES AUX BASSINS MARITIMES .....	49
14.5.	LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES ACTIONS EN MATIÈRE D'INNOVATION SOCIALE, LE CAS ÉCHÉANT	50
14.6.	LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'EXÉCUTION DES MESURES VISANT À RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES ZONES GÉOGRAPHIQUES LES PLUS TOUCHÉES PAR LA PAUVRETÉ OU DES GROUPES CIBLES LES PLUS MENACÉS DE PAUVRETÉ, DE DISCRIMINATION OU D'EXCLUSION SOCIALE, ET PARTICULIÈREMENT DES COMMUNAUTÉS MARGINALISÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES, DES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE ET DES JEUNES SANS EMPLOI, EN PRÉCISANT, LE CAS ÉCHÉANT, LES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES .....	50
<b>15.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] ..</b>	<b>51</b>
<b>16.</b>	<b>CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)</b>	<b>52</b>
<b>17.</b>	<b>PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] .....</b>	<b>53</b>
	DOCUMENTS .....	54
	RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION .....	55

**2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.**

**1. Ajustement du partenariat**

La mise en œuvre du POI FEDER Massif central (POMAC) se fait dans un contexte marqué par des évolutions institutionnelles, réglementaires et politiques.

La fusion des Régions avait introduit en 2016 une incertitude sur l'articulation du POI avec les politiques régionales. La redéfinition progressive des dispositifs régionaux en 2017 a permis de remobiliser les cofinancements. De la même façon, la loi NOTRe et la loi Montagne 2 ont fait évoluer les compétences des Départements.

Après une période d'ajustement, la situation observée au second semestre 2017 montre une remobilisation et une stabilisation progressives du partenariat.

**2. Comités de programmation et de suivi**

L'année 2017 a été marquée par une augmentation significative du nombre de comités de programmation : six comités de programmation se sont tenus, dont deux en consultation écrite. Le nombre de dossiers programmés est également en progression par rapport à 2016 : 93 dossiers ont été programmés en 2017 pour un montant total de 4 281 762 € de FEDER, soit 10,7% de la dotation du POI Massif central.

Un comité de suivi a été organisé en milieu d'année pour valider le RAMO 2016, dresser un état d'avancement des programmes de Massif (POMAC et CIMAC) et mettre en évidence le bon déroulement de projets (témoignage de porteurs de projets).

**3. Avancement de la programmation**

Au 31 décembre 2017, le taux de programmation cible de 40% fixé par la Commission Européenne est atteint. Le FEDER programmé s'élève à cette date à 16 560 184,39 € de FEDER sur 183 dossiers, soit 41,08% de la maquette du POI.

Toutefois, on note une diminution du montant programmé annuel (7,1M€ en 2015 ; 5,2M€ en 2016 ; 4,3M€ en 2017) qui peut s'expliquer par une moindre animation. Les appels à projet ont été moins mobilisés qu'au cours des années précédentes. On note un recours plus fréquent aux opérations collaboratives.

L'essentiel des cofinancements provient de fonds Etat (FNADT Massif central) et, dans une moindre

mesure, des Régions et des Départements.

#### **4. Avancement des paiements**

Au cours de l'année 2017, 67 nouvelles demandes de paiement (44 acomptes, 23 soldes) ont été déposées pour un montant total de dépenses de 5 775 912,14 M€. Des demandes d'avance ont été payées à hauteur de 171 968,25 € (9 dossiers).

Au 31 décembre 2017, le montant des dépenses certifiées s'élevait à 5 266 020,79 M€, donnant lieu au paiement aux bénéficiaires de 2 289 504,71 M€ de FEDER, soit 13,82% du FEDER programmé et 5,56% de la dotation du POMAC.

La cible de dégageant d'office 2017 a été atteinte. La finalisation des contrôles d'opérations début 2018 a conduit à une correction forfaitaire réduisant le montant des dépenses à retenir pour 2017, sans compromettre l'évitement du dégageant d'office.

#### **5. Avancement des indicateurs**

L'avancement de la programmation donne des perspectives globalement favorables quant à l'atteinte des valeurs cibles du programme. Un risque existe néanmoins sur l'atteinte des valeurs intermédiaires des indicateurs de réalisation et des indicateurs financiers, qui apparaissent trop élevées, notamment au regard des cibles du dégageant d'office 2018. Dans le cadre des négociations relatives à la révision du cadre de performance, l'autorité de gestion fera des propositions à la Commission Européenne en juin 2018.

Les données relatives à la progression des indicateurs de résultat seront connues en 2018 ou 2019, conformément à ce que prévoit le cadre statistique du programme.

#### **6. Contrôles**

Deux visites sur place ont été réalisées en 2017. La principale irrégularité constatée concerne la publicité européenne, mise en application de façon incomplète.

Les audits d'opération menés au second semestre ont porté sur trois opérations. Deux résultats de contrôles étaient connus au 31/12/2017. Un dossier présentait un taux de fongibilité des dépenses jugé trop élevé par les auditeurs, bien que conforme à la convention FEDER. Le troisième dossier contrôlé (dont les résultats ont été connus en 2018) a soulevé des difficultés dans la prise en compte de certaines dépenses et dans les réfections opérées par l'autorité de gestion en matière de marchés publics.

Conformément au DSGC, 10 opérations ont fait l'objet de Contrôles Qualité Gestion, sur la base d'une sélection aléatoire. Les principales irrégularités constatées concernent des erreurs de saisie dans Synergie, une piste d'audit à revoir concernant les Appels à projet et une justification trop peu développée de l'argumentation relative à l'application de la réglementation des aides d'Etat. La

lourdeur de la procédure de vérification des remontées de dépenses a également été soulevée.

55 contrôles de conformité ont été faits par l'autorité de certification. Les principales erreurs constatées sont liées à l'outil Synergie (erreurs de saisie, outil non adapté à certaines opérations...)

## **7. Organisation de l'autorité de gestion (Gip et Régions)**

L'année 2017 a été marquée par plusieurs départs et arrivées au sein de l'équipe du GIP et parmi les référents Massif central en Régions.

Le départ de la directrice (en place depuis 2009) est intervenu en octobre. Son absence physique du GIP à compter du mois d'août a conduit à une période d'intérim assurée par l'équipe du GIP avant l'arrivée de la nouvelle directrice en novembre. La chargée de mission Biodiversité a également quitté ses fonctions en mars 2017 et n'a pas été remplacée. L'instruction des nouveaux dossiers déposés au titre de cette mesure a été répartie entre les instructeurs. Le poste de chargé de mission Biodiversité a été transformé en un poste de gestionnaire pour optimiser la capacité de l'autorité de gestion à traiter le stock de demandes de paiement. Le recrutement a eu lieu en fin d'année pour une arrivée en 2018. Par ailleurs, en prévision du départ d'un gestionnaire en octobre, un recrutement a eu lieu sur ce poste en juillet 2017. Au cours de l'année, l'équipe du GIP est donc passée de 9 à 8 agents, en maintenant l'effectif de gestion à 2 ETP et en réduisant l'effectif d'instruction de 3,1 ETP à 2,6 ETP.

Dans le même temps, plusieurs changements sont intervenus parmi les Référents Massif central chargés de l'animation du programme, suite notamment à la fusion des Régions. Cela s'est traduit par une période de vacance de poste (6 mois en Bourgogne-Franche-Comté), une réduction d'effectif (à compter de septembre en Auvergne-Rhône-Alpes) et des remplacements. L'autorité de gestion a prévu un temps de formation pour les personnels concernés en 2018.

Des changements sont également intervenus sur les mises à disposition concernant le contrôleur interne (poste vacant depuis mai 2017), le référent Synergie et l'appui en matière de communication (fin des mises à disposition à compter d'août 2017).

## **8. Modification des données**

L'autorité de gestion a pris en compte la nécessité de baser les données relatives aux indicateurs mentionnés dans le RAMO sur les dossiers conventionnés et non sur les dossiers programmés.

### 3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
AXE 1	PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL	<p>8,56 M€ ont été programmés sur l'axe 1 depuis le début du programme, soit un taux de programmation de 40,76% (maquette à 21 M€). Les paiements s'élèvent à 1 126 096,46 € et représentent 13,15% du FEDER programmé et 5,36% du FEDER maqueté.</p> <p>L'axe 1 présente une dynamique globalement favorable, portée par l'avancement de l'O.S 1.3 (5,2 M€ programmés pour les pôles de pleine nature et itinéraires). L'évolution constatée sur l'année 2017 est en grande partie liée à la programmation de dossiers Pôles de pleine nature.</p> <p>La réalisation de la mesure biodiversité est moins rapide qu'en début de programme, en raison d'une moindre animation. L'animation menée sur l'O.S 1.2 a conduit à l'émergence de plusieurs projets au second semestre, dont un dossier programmé en décembre.</p>
AXE 2	CONCRÉTISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE BOIS DU MASSIF CENTRAL	<p>Le taux de programmation de l'axe 2 est de 26,68% (2,4M€ programmés sur une maquette de 9M€). Les paiements s'élèvent à 195 774,89 € et représentent 8,16% du FEDER programmé et 2,17% du FEDER maqueté.</p> <p>La moitié des crédits programmés sur cet axe concerne la mesure « positionnement des produits bois sur les marchés ». Il s'agit en grande partie de projets de « démonstrateurs bois » (démarches d'écoconception dans la construction bois) : 12 projets ont été recensés, dont 6 étaient programmés au 31/12/2017.</p> <p>Le retard de programmation s'explique en partie par l'application de la réglementation relative aux aides d'Etat, qui limite le taux d'aide publique et la mobilisation de FEDER.</p>
AXE 3	PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE NOUVEAUX MODES DE DÉVELOPPEMENT PORTÉES PAR LES TERRITOIRES	<p>Le taux de programmation de l'axe 3 est de 53,69% (4,6M€ de FEDER programmés sur 8,6M€ de FEDER maqueté). Les paiements s'élèvent à 679 345,83€ et représentent 14,77% du FEDER programmé et 7,90% du FEDER maqueté.</p> <p>Le taux de programmation a peu évolué en 2017. Le nouvel appel à projets Accueil publié en décembre devrait permettre de relancer la dynamique de programmation en 2018.</p>
AXE 4	Assistance technique	<p>70,10% des crédits relatifs à l'Assistance technique ont été programmés (soit 0.9M€ sur une maquette de 1,4M€). 0.2 M€ ont été reçus en paiement.</p> <p>Les dossiers programmés concernent les frais de personnel et l'animation / communication.</p>

### 3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 1 / 6c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	En transition	9,00			1,18			
S	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	En transition	9,00			7,64			
F	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	Plus développées	6,00			0,82			
S	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	Plus développées	6,00			5,36			
F	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	itinéraires soutenus	En transition	2,00			0,59			
S	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	itinéraires soutenus	En transition	2,00			2,94			
F	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	itinéraires soutenus	Plus développées	2,00			0,41			
S	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	itinéraires soutenus	Plus développées	2,00			2,06			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	1,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	5,29	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	3,71	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	2,94	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	2,06	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	OS1.3 - Accroître les retombées économiques du tourisme de pleine nature et d'itinérance dans le Massif central

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IRes4	nombre d'emplois touristiques sur le périmètre des pôles de pleine nature et des itinéraires soutenus	emplois	En transition	0,00	2013	0,00			La valeur de référence (moyenne de la période 2010-2014) est 3845, et la valeur cible 3845 pour 7 pôles sélectionnés et 2 itinéraires. Ces données confirment la tendance à l'érosion de l'emploi touristique et l'enjeu fixé par le PO d'une stabilisation plutôt que d'une augmentation nette.
IRes4	nombre d'emplois touristiques sur le périmètre des pôles de pleine nature et des itinéraires soutenus	emplois	Plus développées	0,00	2013	0,00			La valeur de référence (moyenne de la période 2010-2014) est 2694, et la valeur cible 2694 pour 7 pôles sélectionnés et 2 itinéraires. Ces données confirment la tendance à l'érosion de l'emploi touristique et l'enjeu fixé par le PO d'une stabilisation plutôt que d'une augmentation nette.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRes4	nombre d'emplois touristiques sur le périmètre des pôles de pleine nature et des itinéraires soutenus					3 818,00	
IRes4	nombre d'emplois touristiques sur le périmètre des pôles de pleine nature et des itinéraires soutenus					2 675,00	

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 1 / 6d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	1 764,00			118,72			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	1 764,00			732,06			Seuls les dossiers présentant une action directement observable sur un périmètre donné sont comptabilisées (investissements/ équipements, plans de gestion). Les actions générales d'animation, sensibilisation, connaissances ne sont pas comptabilisées.
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	1 236,00			83,18			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	1 236,00			512,94			Seuls les dossiers présentant une action directement observable sur un périmètre donné sont comptabilisées (investissements/ équipements, plans de gestion). Les actions générales d'animation, sensibilisation, connaissances ne sont pas comptabilisées.
F	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	projets	En transition	7,00			0,00			
S	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	projets	En transition	7,00			2,35			
F	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	projets	Plus développées	5,00			0,00			
S	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	projets	Plus développées	5,00			1,65			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	442,18	0,00	0,00	332,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	309,82	0,00	0,00	232,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		meilleur état de conservation									
F	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	2,35	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	1,65	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	OS1.1 - Enrayer la perte de biodiversité des écosystèmes emblématiques du Massif central

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IRes1	Part des milieux ouverts herbacés classée en agriculture à haute valeur naturelle	pourcentage	En transition	66,00	2000	66,00			le plan d'action CEA a permis d'actualiser les données pour la valeur de référence (2010) qui sera de 77% il n'y a pas de valeur pour 2014 ou 2015 car la donnée n'est actualisable que tous les 10 ans.
IRes1	Part des milieux ouverts herbacés classée en agriculture à haute valeur naturelle	pourcentage	Plus développées	66,00	2000	66,00			le plan d'action CEA a permis d'actualiser les données pour la valeur de référence (2010) qui sera de 77% et la valeur cible 77% il n'y a pas de valeur pour 2014 ou 2015 car la donnée n'est actualisable que tous les 10 ans.
IRes2	Part d'espèces spécialistes dans le suivi temporel des oiseaux communs	oiseaux	En transition			maintien			plan d'action CEA: Données 2013 (données plus récentes indisponibles en 2015)  Il est proposé que l'année de référence soit 2013 plutôt que 2002: 68%
IRes2	Part d'espèces spécialistes dans le suivi temporel des oiseaux communs	oiseaux	Plus développées			maintien			plan d'action CEA: Données 2013 (données plus récentes indisponibles en 2015)  Il est proposé que l'année de référence soit 2013 plutôt que 2002: 68%

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRes1	Part des milieux ouverts herbacés classée en agriculture à haute valeur naturelle						
IRes1	Part des milieux ouverts herbacés classée en agriculture à haute valeur naturelle						
IRes2	Part d'espèces spécialistes dans le suivi temporel des oiseaux communs						
IRes2	Part d'espèces spécialistes dans le suivi temporel des oiseaux communs						

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	OS1.2 - Améliorer les retombées économiques des services environnementaux pour le Massif central

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IRes3	Part des projets pilotes viables économiquement à la fin du programme	projets pilotes (pourcentage)	En transition	0,00	2013	50,00	0,00		observation à réaliser en fin de programme
IRes3	Part des projets pilotes viables économiquement à la fin du programme	projets pilotes (pourcentage)	Plus développées	0,00	2013	50,00	0,00		observation à réaliser en fin de programme

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRes3	Part des projets pilotes viables économiquement à la fin du programme	0,00		0,00		0,00	
IRes3	Part des projets pilotes viables économiquement à la fin du programme	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	AXE 2 - CONCRÉTISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE BOIS DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 2 / 3d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	594,00			84,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	594,00			726,00			
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	416,00			58,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	416,00			511,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	30,00			3,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	30,00			12,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	20,00			2,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	20,00			9,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	588,00			81,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	588,00			714,00			La valeur 2016 est établie sur la base des valeurs cibles prévisionnelles telles que conventionnées avec les bénéficiaires et ne tient pas compte d'éventuels doubles comptes.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	412,00			56,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	412,00			502,00			La valeur 2016 est établie sur la base des valeurs cibles prévisionnelles telles que conventionnées avec les bénéficiaires et ne tient pas compte d'éventuels doubles comptes.
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	3 528 000,00			0,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	3 528 000,00			174 218,52			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	2 472 000,00			0,00			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
		entreprises (subventions)									
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	2 472 000,00			121 621,48			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	735 000,00			101 405,25			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	735 000,00			606 669,32			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	515 000,00			71 052,66			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	515 000,00			425 081,23			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	686,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	482,00	0,00	0,00	35,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	10,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	7,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	676,00	0,00	0,00	46,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	475,00	0,00	0,00	33,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	174 218,52	0,00	0,00	35 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	121 621,48	0,00	0,00	24 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	37 473,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	545 347,05	0,00	0,00	107 025,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	26 256,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	382 113,92	0,00	0,00	74 990,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	AXE 2 - CONCRÉTISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE BOIS DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS2 - Accroître les retombées économiques produites par les PME de la filière bois construction du Massif central.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IRes5	taux de croissance des emplois de la filière bois-construction du Massif central	pourcentage	En transition	un taux de croissance des emplois pour le Massif central inférieur à la moyenne nationale	2008	un taux de croissance des emplois pour le Massif central similaire à la moyenne nationale			-4.93% entre 2006 et 2013 alors qu'au niveau national l'évolution est de +8.91% entre ces deux périodes = Mise à jour dans le cadre du plan d'action
IRes5	taux de croissance des emplois de la filière bois-construction du Massif central	pourcentage	Plus développées	un taux de croissance des emplois pour le Massif central inférieur à la moyenne nationale	2008	un taux de croissance des emplois pour le Massif central similaire à la moyenne nationale			- 4.93% entre 2006 et 2013 alors qu'au niveau national l'évolution est de +8.91% entre ces deux périodes = Mise à jour dans le cadre du plan d'action

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRes5	taux de croissance des emplois de la filière bois-construction du Massif central						-4.93%
IRes5	taux de croissance des emplois de la filière bois-construction du Massif central						-4.93%

Axe prioritaire	AXE 3 - PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE NOUVEAUX MODES DE DÉVELOPPEMENT PORTÉES PAR LES TERRITOIRES
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 3 / 1b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	En transition	29,00			5,88			
S	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	En transition	29,00			12,34			
F	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	Plus développées	21,00			4,12			
S	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	Plus développées	21,00			8,66			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	10,58	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	7,41	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	AXE 3 - PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE NOUVEAUX MODES DE DÉVELOPPEMENT PORTÉES PAR LES TERRITOIRES
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales
Objectif spécifique	OS3 - Améliorer l'attractivité du Massif central pour les actifs par des modèles de développement innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IRes6	Solde migratoire de la population active du Massif central	nombre de personnes	En transition	11 596,00	2006	11 886,00			données issues du rapport CEA validé : valeur de référence (2013) = 2942, valeur cible (2023)= 3015
IRes6	Solde migratoire de la population active du Massif central	nombre de personnes	Plus développées	8 125,00	2006	8 328,00			données issues du rapport CEA validé : valeur de référence (2013) = 2162, valeur cible (2023)= 2114

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRes6	Solde migratoire de la population active du Massif central						
IRes6	Solde migratoire de la population active du Massif central						

## Axes prioritaires pour l'assistance technique

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 4**

Axe prioritaire		AXE 4 - Assistance technique									
(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	IRS8	nombre de réunions d'information auprès des bénéficiaires potentiels	réunions		30,00			22,00			
S	IRS8	nombre de réunions d'information auprès des bénéficiaires potentiels	réunions		30,00			22,00			
F	ISR10	nombre de jours de formation du personnel de l'autorité de gestion	jours		100,00			65,00			
S	ISR10	nombre de jours de formation du personnel de l'autorité de gestion	jours		100,00			65,00			
F	ISR6	dépenses certifiées	euros FEDER		40 000 000,00			5 266 020,79			
S	ISR6	dépenses certifiées	euros FEDER		40 000 000,00			5 266 020,79			
F	ISR7	nombre de fiches projets mises en ligne sur le site Internet du programme	fiches		100,00			34,00			
S	ISR7	nombre de fiches projets mises en ligne sur le site Internet du programme	fiches		100,00			34,00			
F	ISR9	nombre d'évaluations	évaluations		4,00			0,00			
S	ISR9	nombre d'évaluations	évaluations		4,00			0,00			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IRS8	nombre de réunions d'information auprès des bénéficiaires potentiels	20,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IRS8	nombre de réunions d'information auprès des bénéficiaires potentiels	20,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR10	nombre de jours de formation du personnel de l'autorité de gestion	52,00	0,00	0,00	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR10	nombre de jours de formation du personnel de l'autorité de gestion	52,00	0,00	0,00	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR6	dépenses certifiées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR6	dépenses certifiées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR7	nombre de fiches projets mises en ligne sur le site Internet du programme	7,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR7	nombre de fiches projets mises en ligne sur le site Internet du programme	7,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR9	nombre d'évaluations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR9	nombre d'évaluations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises**

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	142
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	5
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	137

**Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance**

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2017 Cumul - hommes	2017 Cumul - femmes	2017 Total annuel	2017 Total annuel - hommes	2017 Total annuel - femmes
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	118,72					
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	83,18					
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	1 537 970,30					
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	1 077 625,44					
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	En transition	10,00					
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	Plus développées	7,00					
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	En transition	1,18					
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	Plus développées	0,82					
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	En transition	81,00					
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	Plus développées	56,00					
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	295 613,20					
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	207 130,33					
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	1 012 976,16					
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	709 772,42					
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	En transition	5,88					
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	Plus développées	4,12					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total	Observations
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	En transition	10,00	4,12	0,00	
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	Plus développées	7,00	2,88	0,00	
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	En transition	1,18	0,00	0,00	
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	Plus développées	0,82	0,00	0,00	
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	441			1 764,00		
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	309			1 236,00		
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	7408800			24 696 000,00		
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	5191200			17 304 000,00		
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	En transition	4					
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	Plus développées	4					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
			d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	nature		développées						
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	En transition				9,00		
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	Plus développées				6,00		
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	En transition	176			588,00		
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	Plus développées	123			412,00		
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	3528000			11 760 000,00		
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	2472000			8 240 000,00		
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	3.000.000			10 113 600,00		
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	2.000.000			7 086 400,00		
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	En transition	8			29,00		
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	Plus développées	7			21,00		

### 3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme**

(telle que définie dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 [Modèle pour la transmission des données financières])

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
AXE 1	FEDER	En transition	Total	24 696 000,00	50,00	11 657 733,15	47,20%	10 868 427,12	1 517 073,46	6,14%	98
AXE 1	FEDER	Plus développées	Total	17 304 000,00	50,00	8 168 343,65	47,20%	7 615 292,47	1 062 983,45	6,14%	69
AXE 2	FEDER	En transition	Total	11 760 000,00	45,00	3 448 075,15	29,32%	2 301 041,53	319 518,35	2,72%	16
AXE 2	FEDER	Plus développées	Total	8 240 000,00	45,00	2 415 998,24	29,32%	1 612 294,40	223 880,21	2,72%	11
AXE 3	FEDER	En transition	Total	10 113 600,00	50,00	6 432 039,11	63,60%	5 303 720,11	1 080 377,45	10,68%	49
AXE 3	FEDER	Plus développées	Total	7 086 400,00	50,00	4 506 802,91	63,60%	3 716 212,05	756 999,16	10,68%	35
AXE 4	FEDER	En transition	Total	1 646 400,00	50,00	1 154 114,88	70,10%	1 154 114,88	249 860,57	15,18%	1
AXE 4	FEDER	Plus développées	Total	1 153 600,00	50,00	808 665,52	70,10%	808 665,52	175 072,37	15,18%	1
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>En transition</b>		<b>48 216 000,00</b>	<b>48,78</b>	<b>22 691 962,29</b>	<b>47,06%</b>	<b>19 627 303,64</b>	<b>3 166 829,83</b>	<b>6,57%</b>	<b>164</b>
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>Plus développées</b>		<b>33 784 000,00</b>	<b>48,78</b>	<b>15 899 810,32</b>	<b>47,06%</b>	<b>13 752 464,44</b>	<b>2 218 935,19</b>	<b>6,57%</b>	<b>116</b>
<b>Total général</b>				<b>82 000 000,00</b>	<b>48,78</b>	<b>38 591 772,61</b>	<b>47,06%</b>	<b>33 379 768,08</b>	<b>5 385 765,02</b>	<b>6,57%</b>	<b>280</b>

**Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]**

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
AXE 1	FEDER	En transition	085	01	07	07	06		22	FRZZ	3 950 935,84	3 565 846,29	735 810,41	25
AXE 1	FEDER	En transition	090	01	07	07	06		15	FRZZ	3 056 142,81	2 843 670,78	232 856,90	30
AXE 1	FEDER	En transition	091	01	07	07	06		15	FRZZ	4 650 654,50	4 458 910,05	548 406,15	43
AXE 1	FEDER	Plus développées	085	01	07	07	06		22	FRZZ	2 768 342,80	2 498 518,15	515 567,83	17
AXE 1	FEDER	Plus développées	090	01	07	07	06		15	FRZZ	2 141 378,98	1 992 504,01	163 158,24	22
AXE 1	FEDER	Plus développées	091	01	07	07	06		15	FRZZ	3 258 621,87	3 124 270,31	384 257,38	30
AXE 2	FEDER	En transition	065	01	07	07	03		07	FRZZ	509 828,74	235 138,67	123 059,82	1
AXE 2	FEDER	En transition	066	01	07	07	03		07	FRZZ	2 938 246,41	2 065 902,86	196 458,53	15
AXE 2	FEDER	Plus développées	065	01	07	07	03		07	FRZZ	357 226,94	164 757,02	86 225,59	0
AXE 2	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	03		07	FRZZ	2 058 771,30	1 447 537,38	137 654,62	11
AXE 3	FEDER	En transition	044	01	07	07	01		21	FRZZ	88 433,73	61 904,42	0,00	1
AXE 3	FEDER	En transition	060	01	07	07	01		21	FRZZ	572 535,93	472 670,70	0,00	4
AXE 3	FEDER	En transition	077	01	07	07	01		24	FRZZ	1 054 854,46	739 191,56	114 138,50	7
AXE 3	FEDER	En transition	079	01	07	07	01		24	FRZZ	142 931,65	142 931,65	82 996,56	4
AXE 3	FEDER	En transition	097	01	07	07	01		21	FRZZ	4 573 283,34	3 887 021,78	883 242,39	33
AXE 3	FEDER	Plus développées	044	01	07	07	01		21	FRZZ	61 963,77	43 375,21	0,00	0
AXE 3	FEDER	Plus développées	060	01	07	07	01		21	FRZZ	401 164,63	331 191,04	0,00	3
AXE 3	FEDER	Plus développées	077	01	07	07	01		24	FRZZ	739 115,71	517 936,94	79 974,59	5
AXE 3	FEDER	Plus développées	079	01	07	07	01		24	FRZZ	100 149,39	100 149,39	58 154,05	3
AXE 3	FEDER	Plus développées	097	01	07	07	01		21	FRZZ	3 204 409,41	2 723 559,47	618 870,52	24
AXE 4	FEDER	En transition	121	01	07	07			24	FRZZ	913 799,28	913 799,28	249 860,57	1
AXE 4	FEDER	En transition	123	01	07	07			24	FRZZ	240 315,60	240 315,60	0,00	0
AXE 4	FEDER	Plus développées	121	01	07	07			24	FRZZ	640 281,12	640 281,12	175 072,37	1
AXE 4	FEDER	Plus développées	123	01	07	07			24	FRZZ	168 384,40	168 384,40	0,00	0

**Tableau 8: L'utilisation du financement croisé**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>Utilisation du financement croisé</b>	<b>Axe prioritaire</b>	<b>Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)</b>	<b>Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)</b>	<b>Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)</b>	<b>Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)</b>
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	AXE 1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	AXE 2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	AXE 3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	AXE 4	0,00		0,00	

**Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»)**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>Axe prioritaire</b>	<b>Montant du soutien de l'Union envisagé pour les opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base d'opérations sélectionnées (en euros)</b>	<b>Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (2/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)</b>	<b>Montant du soutien de l'Union aux opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)</b>	<b>Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (4/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)</b>
AXE 1	0,00		0,00	
AXE 2	0,00		0,00	
AXE 3	0,00		0,00	
AXE 4	0,00		0,00	

**Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)**

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]

#### 4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

L'évaluation de mise en œuvre du POI été lancée au second semestre 2017, conjointement avec celle de la Convention de Massif (CIMAC), qui représente l'essentiel des contreparties du POMAC. Les résultats seront connus courant 2018.

## **6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

### **a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises**

#### **1. Impact des évolutions législatives et réglementaires**

Les évolutions législatives et réglementaires liées à la loi Montagne, à la loi NOTRe et à la fusion des Régions ont modifié la capacité des cofinanceurs à mobiliser des crédits sur les projets financés au titre du POI. La stabilisation des politiques régionales, de même que le renouvellement en 2018 du comité de Massif (chargé de définir les orientations stratégiques de la politique de Massif) devraient redynamiser la mobilisation des cofinancements.

Par ailleurs, une grande partie des bénéficiaires du POI a été concernée par la fusion des EPCI au 1er janvier 2017, générant des retards dans la mise en œuvre des projets et, dans certains cas, des modifications de plans d'actions. De nombreux avenants ont été réalisés pour actualiser les conventions établies.

#### **2. Déséquilibre de la programmation selon les axes**

La dynamique de programmation est largement en faveur des thématiques « tourisme » et « attractivité », alors qu'un ralentissement est constaté concernant la « biodiversité » et la « filière Bois ».

L'axe 1 présente une dynamique globalement favorable, mais la mesure biodiversité apparaît en retard comparativement aux mesures « tourisme » (pleine nature et itinérance). La mise en œuvre de l'appel à projet permanent Biodiversité a été ralentie du fait d'une moindre animation (départ non remplacé de la chargée de mission dédiée). La Région Occitanie, chef de file sur la thématique Biodiversité, a pris en charge en fin d'année 2017 les réflexions sur les orientations à prendre pour cette mesure.

L'axe 2 (filiale Bois) accuse un retard de programmation. Cela s'explique par les difficultés techniques et organisationnelles de structuration de la filière bois (non spécifiques au Massif central) et par un tassement de l'animation depuis fin 2015. L'autorité de gestion prévoit courant 2018 le recrutement d'un chargé de mission dédié à l'animation, l'instruction et la gestion des dossiers Bois avec le soutien de la région Bourgogne-Franche-Comté, chef de file sur cette thématique.

La dynamique de programmation de l'axe 3 est moins forte que les années précédentes. Le lancement du troisième appel à projet Accueil en décembre 2017 devrait donner lieu à une vague de dossiers programmés à l'automne 2018.

De manière générale, l'autorité de gestion entend relancer le dispositif de manifestation d'intérêt pour venir en appui des porteurs de projets de manière plus systématique en amont du dépôt de dossier.

### **3. Typologie spécifique des dossiers**

Le POI FEDER Massif central a la particularité de financer des opérations de faibles montants (comparativement aux opérations présentées aux PO régionaux) et porte souvent sur des dépenses d'ingénierie (frais de personnel et frais de mission). Ce type de dépense nécessite la mobilisation de nombreuses pièces justificatives à produire par le porteur de projet et à contrôler par l'autorité de gestion, sans représenter un volume financier élevé. Le temps de gestion des dossiers financés est donc relativement long, a fortiori lorsque plusieurs demandes d'acompte sont présentées.

Afin de limiter cette difficulté, l'autorité de gestion a mis en place en avril 2017 une procédure de simplification concernant les frais de personnel : adoption du forfait de 1720 heures autorisé par le règlement 1303 et réduction du périmètre d'éligibilité des frais de missions (désormais réservés aux associations). L'autorité de gestion a par ailleurs élargi l'éligibilité des coûts indirects à l'ensemble des porteurs de projet. Cette simplification est applicable à tous les dossiers déposés à compter du 7 avril 2017 (hors Appels à projets en cours). Ses effets devraient pouvoir être mesurés à partir de 2018.

### **4. Turn-over au GIP et sous-effectif de l'équipe gestion**

Les mouvements de personnel et la montée en charge sur les demandes de paiement ont eu pour conséquence la priorisation des actions de l'autorité de gestion sur ses missions d'instruction, de gestion et de suivi global du programme. Peu de visites sur place ont été réalisées, notamment en raison du temps de déplacement nécessaire, souvent conséquent en Massif central. Les contrôles ciblés risques ont également été reportés au prochain exercice.

La typologie spécifique des dossiers financés au titre du POI génère des difficultés lors du traitement des demandes de paiements, qui se traduisent par des délais de paiement élevés pour un montant FEDER souvent faible. Le seuil du dégagement d'office 2017 a été atteint avec peu de marge malgré un stock important de demandes d'acomptes ou de soldes.

Les recrutements prévus en 2018 devraient permettre de limiter ces difficultés, notamment en gestion.

### **5. Synergie**

L'autorité de gestion est dépendante de la disponibilité et de la performance de l'outil Synergie. L'outil e-synergie a été mis en service le 31/03/2017 pour les demandes de subvention et n'était pas opérationnel pour le dépôt des demandes de paiement en 2017. Le manque de flexibilité du logiciel conduit l'autorité de gestion à conserver un système annexe, tant pour le suivi des projets que pour celui du programme. Un retard a été pris dans la saisie des données sur Synergie et a nécessité un rattrapage qui se poursuivra en 2018.

L'utilisation de e-Synergie par les porteurs de projet s'avère complexe et chronophage pour eux et pour l'autorité de gestion. Le GIP est souvent sollicité et s'efforce d'accompagner au plus près les porteurs de projet. 0,5 ETP est consacré au suivi de l'outil et à cet accompagnement (au titre d'Europ'act).

## **6. Communication**

Peu d'événements de communication ont eu lieu en 2017 notamment en raison du turn over au sein de l'équipe, qui a conduit à mobiliser les agents sur d'autres missions.

Un événement spécifique à l'axe 2 (bois) a eu lieu le 19 juin et a mobilisé 40 personnes : élus, professionnels du bois, bénéficiaires et porteurs de projet potentiels. Cette journée a permis de mettre en valeur les réalisations financées grâce aux programmes Massif central, de favoriser les échanges entre partenaires et d'accompagner l'émergence de nouveaux projets.

L'autorité de gestion a poursuivi la tenue de réunions d'information sur les demandes de paiement à destination des bénéficiaires du FEDER, après chaque comité de programmation (non comptabilisé dans les indicateurs). Les structures mandatées par le GIP (en collaboration avec le CGET pour la CIMAC) ont assuré leurs missions d'animation du réseau des Pôles de pleine nature et d'accompagnement des territoires retenus lors des Appels à projet Accueil.

Le GIP a par ailleurs prévu la réalisation d'une newsletter (un agent a été formé sur le module prévu à cet effet), 27 fiches de présentation des projets ont été réalisées et diffusées sur le site internet des programmes Massif central (POI et CIMAC), de même que les actualités. Une communication est faite sur les réseaux sociaux Instagram (photos du Massif central) et Facebook (actualités de l'autorité de gestion et des porteurs de projet).

**b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.**

--

## **7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS**

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

**8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

**9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**10.1. Grands projets**

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

**Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face**

--

**Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel**

--

## 10.2. Plans d'action communs

### Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

**Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

--

## PARTIE B

### RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### 11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

##### 11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	AXE 1 - PRÉSERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
-----------------	---

--

Axe prioritaire	AXE 2 - CONCRÉTISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE BOIS DU MASSIF CENTRAL
-----------------	--

--

Axe prioritaire	AXE 3 - PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE NOUVEAUX MODES DE DÉVELOPPEMENT PORTÉES PAR LES TERRITOIRES
-----------------	---

--

Axe prioritaire	AXE 4 - Assistance technique
-----------------	------------------------------

--

##### 11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

##### 11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

##### 11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
AXE 1	3 942 616,62	18,77%
AXE 2	390 175,06	4,34%
AXE 3	30 079,50	0,35%
<b>Total</b>	<b>4 362 871,18</b>	<b>10,91%</b>

**11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme**

**12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

**12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

--

**12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

--

**13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

**14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel**

**14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds**

**14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales**

**14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes**

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

**14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant**

--

**14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées**

--

**PART C REPORTING SUBMITTED IN YEAR 2019 AND FINAL IMPLEMENTATION  
REPORT (Article 50(5) of Regulation (EU) No 1303/2013)**

**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU  
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°  
1303/2013]**

**16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

## Documents

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé du rapport annuel de mise en œuvre 2017	Résumé à l'intention des citoyens	30 mai 2018			Résumé		

## Résultats de la dernière validation

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: AXE 3, investment priority: 1b, specific objective: OS3, indicator: IRes6, region category: M, year: 2014 (null < 8 125,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: AXE 3, investment priority: 1b, specific objective: OS3, indicator: IRes6, region category: M, year: 2015 (null < 8 125,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: AXE 3, investment priority: 1b, specific objective: OS3, indicator: IRes6, region category: M, year: 2016 (null < 8 125,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: AXE 3, investment priority: 1b, specific objective: OS3, indicator: IRes6, region category: M, year: 2017 (null < 8 125,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: AXE 3, investment priority: 1b, specific objective: OS3, indicator: IRes6, region category: T, year: 2014 (null < 11 596,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: AXE 3, investment priority: 1b, specific objective: OS3, indicator: IRes6, region category: T, year: 2015 (null < 11 596,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: AXE 3, investment priority: 1b, specific objective: OS3, indicator: IRes6, region category: T, year: 2016 (null < 11 596,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: AXE 3, investment priority: 1b, specific objective: OS3, indicator: IRes6, region category: T, year: 2017 (null < 11 596,00). Please check.

<b>Gravité</b>	<b>Code</b>	<b>Messages</b>
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 103,00% of the total target value for "S", priority axis: AXE 1, investment priority: 6c, indicator: ISR3, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 103,00% of the total target value for "S", priority axis: AXE 1, investment priority: 6c, indicator: ISR3, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 114,97% of the total target value for "S", priority axis: AXE 2, investment priority: 3d, indicator: CO04, region category: T, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 115,29% of the total target value for "S", priority axis: AXE 2, investment priority: 3d, indicator: CO04, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 115,49% of the total target value for "S", priority axis: AXE 2, investment priority: 3d, indicator: CO01, region category: T, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 115,87% of the total target value for "S", priority axis: AXE 2, investment priority: 3d, indicator: CO01, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 121,43% of the total target value for "S", priority axis: AXE 2, investment priority: 3d, indicator: CO04, region category: T, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 121,84% of the total target value for "S", priority axis: AXE 2, investment priority: 3d, indicator: CO04, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 122,22% of the total target value for "S", priority axis: AXE 2, investment priority: 3d, indicator: CO01, region category: T, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 122,84% of the total target value for "S", priority axis: AXE 2, investment priority: 3d,

Gravité	Code	Messages
		indicator: CO01, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 147,00% of the total target value for "S", priority axis: AXE 1, investment priority: 6c, indicator: ISR3, region category: T, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 147,00% of the total target value for "S", priority axis: AXE 1, investment priority: 6c, indicator: ISR3, region category: T, year: 2017. Please check.